

OLIVIER LACAZE

Avocat au barreau de Bordeaux

<mailto:olacaze@altairavocats.com>

Bio

Titulaire d'un Master 2 Droit des Affaires – DJCE (Université de Bordeaux, 2012), ainsi que d'une formation en finance (Kedge Business School, 2015), Olivier Lacaze a prêté serment en 2015. Il est inscrit au Barreau de Bordeaux.

Il a commencé à exercer au sein des équipes capital-investissement et fusions-acquisitions du cabinet Desfilis (Paris).

Il a rejoint le cabinet Altaïr Avocat en avril 2019.

Olivier intervient principalement en private equity (capital investissement et LBO) ainsi qu'en fusions-acquisitions.

Langues

- Français
- Anglais

Expertises

- Corporate
- Fusions acquisitions
- Capital investissement
- LBO

Deals, Publications et Séminaires :

- Accompagnement des fondatrices de **L'Atelier d'Amaya** dans leur association avec **Vendis Capital**.
- Conseil des actionnaires de **Biomen Distribution** dans le cadre d'une opération financière avec **Vespa Capital**
- Accompagnement de la société **HDV** et de ses fondateurs dans le cadre d'un OBO